

28 avr 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28 avril 2006

Responsabilité sociétale des entreprises

Cadre de référence en matière de responsabilité sociétale des entreprises

Cadre de référence en matière de responsabilité sociétale des entreprises

Sur proposition de Mme Els Van Weert, Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le cadre de référence "responsabilité sociétale des entreprises". Ce cadre de référence s'inscrit dans la mise en oeuvre du Plan fédéral de Développement durable 2004-2008. Il s'agit du premier volet de la mise en application de l'action 31 du plan fédéral. Cette initiative offre un cadre commun aux autorités, aux entreprises et aux stakeholders (parties prenantes). Elle contribue à une vision, à un langage et à une définition plus cohérents en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Le terme "responsabilité sociétale des entreprises" renvoie à la responsabilité que les entreprises peuvent prendre dans la recherche d'une société durable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe